



## MAIRIE D'YMONVILLE

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

**L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit septembre à 20h30,**  
**Le Conseil Municipal** légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent CASSONNET, Maire.

<b>DATE DE CONVOCATION</b>	Le 12 septembre 2025
<b>PRESENTS</b>	Laurent CASSONNET, Frédéric COUDIERE, Fabien EUGENE, Pascal CANARD, Ophélie DEROISIER, Laurent DELARUE, Joël BRULE
<b>ABSENTS EXCUSES</b>	Kathy SUBLLEAU donne pouvoir à Fabien EUGENE Bernard DECARRIERE donne pouvoir à Laurent CASSONNET
<b>ABSENTS</b>	David KAMMER
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	En exercice 11 Présents 8 Votants 10
<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b>	Ophélie DEROISIER
<b>SESSION</b>	Ordinaire

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 juin 2025
2. Décision modificative n° 1 - Budget principal
3. Décision modificative n° 1 – Budget du service de l'eau
4. Eclairages publics
5. Festivités 2025 pour les ainés
6. Fonds de solidarité pour le logement 2025
7. Informations diverses
8. Clôture de séance

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance.  
Ophélie DEROISIER accepte le poste.

Monsieur le Maire donne les pouvoirs qu'il a en sa possession :

- Kathy SUBLLEAU donne pouvoir à Fabien EUGENE
- Bernard DECARRIERE donne pouvoir à Laurent CASSONNET

**1- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 JUIN 2025**

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu du conseil municipal du 16 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

**2- DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL**

Délibération 2025-09-01

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 1 qui vise à réajuster les comptes en fonction des augmentations ou diminutions des sommes réalisées au budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES en €	RECETTES en €
D 615221	Entretien et réparation bâtiments publics	- 2 400,00	
D 65888	Autres charges diverses de gestion courante	+ 2 400,00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT			
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES en €	RECETTES en €
D 2116	Cimetière	- 200,00	
D 1641	Emprunts en euros	+ 200,00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget principal (256)

**3- DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET DU SERVICE DE L'EAU**

Délibération 2025-09-02

Monsieur le Maire présente la décision modificative n° 1 qui vise à réajuster les comptes en fonction des augmentations ou diminutions des sommes réalisées au budget service de l'eau

SECTION D'INVESTISSEMENT			
ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES en €	RECETTES en €
D 2158	Autres	- 400,00	
D 1641	Emprunts en euros	+ 200,00	
D 16871	Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement	+ 200,00	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité

- **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget service de l'eau (299)

#### **4- ECLAIRAGES PUBLICS**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il prendra un arrêté dans les prochains jours afin de rétablir l'éclairage public toutes les nuits.

La commune compte à ce jour 169 points lumineux. Suite à la proposition d'Energie Eure et Loir, une régulation d'intensité sur 91 points lumineux équipés de LED sera mise en place. Le coût total de l'opération sera de 2 230 €. Cette dépense nous permettra d'absorber le surcoût d'énergie pour rétablir un éclairage à 100 % toutes les nuits de l'année.

En ce qui concerne les 78 points lumineux restants, le projet d'investissement concernant le remplacement par de LED sera étudié avant la fin de l'année 2025. Le devis d'Energie Eure et Loir fera l'objet de demandes de subventions.

#### **5- FESTIVITES POUR LES AINES 2025**

Monsieur le Maire invite tous les conseillers à se prononcer sur le sujet. Chacun exprime son sentiment sur l'organisation de l'année précédente. En synthèse, Monsieur le Maire décide de consulter quelques ainés afin de connaître leur souhait. Décision définitive au prochain conseil municipal.

#### **6- FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT 2025**

##### Délibération 2025-09-03

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dispositif du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le Conseil Départemental sollicite une participation de la commune afin d'aider les personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement décent et indépendant ou à s'y maintenir.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **REJETTE** la demande de participation au FSL 2025

#### **7- INFORMATIONS DIVERSES**

##### Travaux du cimetière

Monsieur le Maire informe que des travaux urgents de restauration du mur du cimetière côté ouest sont à prévoir en 2026. Ils feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental. Par conséquent, les travaux budgétés en 2025 (Ossuaire) sont abandonnés.

##### Renforcement et sécurisation du réseau AEP Chemin rural n°48 :

Monsieur le Maire informe que la demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été refusée.

##### Fournisseur d'Energie

Monsieur le Maire informe que suite à l'appel d'offre organisée par le groupement d'achat d'Energie Eure et Loir, le fournisseur d'énergie retenu est ENGIE au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

##### Période Pré-électorale

Monsieur le Maire rappelle aux élus que la période pré-électorale a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2025 (Premier jour du sixième mois précédent le scrutin).

Cette période est celle durant laquelle la communication aux administrés ne doit pas constituer une propagande en faveur d'un candidat ou d'une liste.

**Entretien des chemins ruraux**

Monsieur le Maire renouvelle sa demande auprès des agriculteurs. Laurent DELARUE assure que les matériaux seront retirés en carrière et mises en place courant de semaine prochaine.

**8- TOUR DE TABLE**

**Laurent DELARUE** signale le débordement massif sur la voie publique des haies Avenue de la Gare. Monsieur le Maire indique avoir déjà envoyé un courrier aux propriétaires concernés.

**Joël BRULE** remarque l'absence de frais de ménage sur les tarifs de location de la salle des fêtes. Ceci pourrait être appliqué dans le cas où les locaux ne sont pas rendus propres entraînant une intervention supplémentaire de l'agent technique.

**Fabien EUGENE** souligne la qualité de l'intervention de LUKYDOGS (Fourrière animale sous contrat avec Ymonville) lors de l'abandon d'un chien sur notre territoire le 15 août 2025.

**Fabien EUGENE** rappelle tout l'intérêt des campagnes précédentes de stérilisation des chats errants. Il en souhaite le renouvellement pour l'année 2026.

**9- CLOTURE DE SEANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00

Procès-Verbal approuvé en séance du **01 DEC. 2025**

Le Maire  
Laurent CASSONNET

  
A black ink signature of Laurent Cassonnet, which appears to be a stylized 'L' and 'C' followed by a more fluid signature. To the left of the signature is a circular blue stamp of the town hall of Ymonville, Eure-et-Loir, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE DE YMONVILLE' and 'EURE-ET-LOIR'.

La secrétaire de séance  
Ophélie DEROISIER

  
A blue ink signature of Ophélie Derosier, which appears to be a stylized 'O' and 'D' followed by a more fluid signature.